



ECOLE INTER-ETATS DES SCIENCES ET MEDECINE VETERINAIRES
DE DAKAR
BP 5077 - Tél +221 33 865 10 08 - Télécopie +221 33 825 42 83
<http://www.eismv.refer.sn>

Département Communication
Centre d'Information et de Documentation
Bulletin veille N°195 – Grippe aviaire

22 /10/2009

15/10/2009

Côte d'Ivoire - Santé animale : La grippe aviaire de retour

Les 7 corbeaux dont les cadavres ont été découverts récemment au lycée Blaise Pascal de la Riviera ont été tués par la grippe H5N1 ou grippe aviaire, a affirmé hier le ministère de la Production animale et des Ressources halieutiques. Les oiseaux ont été examinés par le Laboratoire national d'appui au développement agricole (Lanada). Dès que les résultats ont été connus, le gouvernement a fait fermer l'établissement pour une désinfection des locaux. La zone à risque été mise sous une surveillance sur un rayon de 2 km. Les manœuvres qui ont manipulé les cadavres des corbeaux ont été placés sous surveillance médicale. La surveillance qui existait déjà dans les marchés de volailles et détours depuis la découverte des premiers cas de grippe aviaire à Abidjan, en 2007, a été renforcée. Le ministère appelle les professionnels de la volaille et la population à la vigilance. Tout décès suspect doit être signalé au 20 21 10 08 ou au 20 22 45 33.

<http://news.abidjan.net/h/344349.html>

19/10/2009

Grippe aviaire : mesures du gouvernement - Les aviculteurs et commerçants attendent encore

La grippe aviaire a réapparu depuis la semaine dernière à Abidjan. Si le gouvernement a annoncé des mesures immédiates, force est de reconnaître que sur le marché de la volaille, rien n'est encore visible.

Le virus Influenza de type H5N1 a refait surface à Abidjan. Depuis le lundi 14 octobre, le ministère de la Production animale et des Ressources halieutiques a pondu un communiqué dans lequel il annonce le retour de la grippe aviaire dans la capitale

économique. Selon le Dr Kangah Kouamé, directeur des services vétérinaires, qui a lu le communiqué, il était question de renforcer la surveillance des marchés de volailles. Visiblement, ces mesures préventives tardent à être appliquées sur le terrain. A l'abattoir de Port-Bouët, ce samedi 17 octobre, Il est précisément 08h45mn, quand notre équipe de reportage arrive sur ce lieu d'échanges. Dans une ambiance chaude, les commerçants ne cessent d'attirer les clients vers leurs étals. «Madame, venez ici. Il y a mouton braisé moins cher», lance un homme de la quarantaine. Il fait partie d'un groupe de vendeurs de viande braisée appelé communément "choukouya". Non loin d'eux, sur quelques mètres, se trouve le marché de volailles. Des poulets enfermés dans les cases, piaulent, rendant la communication difficile. Une odeur puante accueille les clients. Mme Zokou est apparemment une habituée de l'endroit. Elle discute avec Adama T., vendeur de volaille, le prix de deux «pondeuses» qu'elle tient en main. «Je peux vous laisser les deux poulets à 6.000 Fcfa», lance le commerçant. «C'est trop cher. Diminue, sinon je vais partir !», réagit-elle. Finalement, le vendeur lui concède un rabais de 500 Fcfa, qu'elle accepte. Abordant avec cette cliente la question de la grippe aviaire, Mme Zokou qui reconnaît avoir pris connaissance du communiqué du ministère, reste convaincue que les poulets de l'abattoir sont en bonne santé. D'où tire-t-elle cette assurance ? Toujours est-il qu'elle ne semble avoir des craintes pour l'instant.

Les opérateurs inquiets

Le commerçant lui emboîte le pas. «Effectivement, nous avons appris que cette maladie touche à nouveau la filière avicole. Mais ici, on n'a pas encore signalé d'animaux contaminés. Nos poulets se portent bien», rassure-t-il. Dao Ibrahim, vice-président de la Coopérative de volailles vivantes à Port Bouët (Cpvvb) fait remarquer que cette nouvelle n'a pas perturbé les commerçants, ni les clients. «On n'a pas encore constaté la baisse de nos ventes», a-t-il confié. Cependant, il reconnaît que jusqu'à présent aucune disposition n'est prise sur le terrain, pour protéger les animaux. «Les agents du ministère ne sont pas encore venus. Concernant les mesures de surveillance, ils venaient pomper les cases une ou deux fois par an. Mais avec le retour de la grippe aviaire, nous n'avons rien remarqué de particulier», affirme-t-il. A Adjamé, les commerçants ne cachent pas leur crainte face à l'absence des agents de contrôle. «Il faut que le ministère fasse quelque chose assez rapidement. Car, nous ne voulons plus d'abattage de volailles comme en 2006. Nous avons perdu beaucoup d'argent à cette époque», s'inquiète Fousseny M., commerçant et propriétaire d'une ferme de poulets. Au quartier 220

logements, le marché de grillade connaît une forte attraction. «Quand on parle de la grippe aviaire, en tant que vendeur de poulet braisé, nous avons peur. Car nous risquons de perdre notre clientèle », souligne Doumbia K, même si pour le moment son commerce semble mieux se porter. Les consommateurs n'ont pas commencé à bouder son produit à l'image d'Ettien J.M., enseignant. « Je n'ai pas peur. J'organise une réception à la maison et j'ai besoin de poulets et des pintades. Il faut bien que je vienne en acheter», explique-t-il. Miss Kamagaté Fatou, étudiante, est une fidèle cliente de Doumbia. Pour elle, les consommateurs sont à l'abri de cette maladie. «Je ne suis pas en contact avec les animaux de la basse cour, donc je suis à l'abri. Cette alerte devrait plutôt inquiéter les éleveurs et les vendeurs de poulets vivants», a-t-elle soutenu. Selon une source proche du ministère de la Production animale, les mesures de contrôle se font conjointement avec le service d'hygiène du district et les comités de surveillance de chaque marché. «Au jour d'aujourd'hui, nous avons visité 48 marchés sur les 52 que regroupe le district d'Abidjan. Donc les commerçants qui ne font pas partie de comités ne peuvent le savoir », justifie cette source. Avant de préciser que la tutelle va procéder désormais à une surveillance permanente.

<http://news.abidjan.net/article/?n=344622>
